

Opération :	Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du Scota	CR n°	3
Objet de la réunion :	Comité de Pilotage n°3		
Date & lieu :	09/07/2019	Mairie de DAINVILLE	
Rédacteur :	P. CASSETTE	Diffusé le :	16/072019

Représentant	Organisme	Présent	Excusé	Diffusion
Pierre ANSART	Communauté Urbaine d'Arras		X	X
Ernest AUChart	Communauté de Communes Campagnes de l'Artois		X	X
Christian BERGER	Office de tourisme, des loisirs et des congrès Arras Pays d'Artois		X	X
Marie BERNARD	Communauté de Communes Campagnes de l'Artois	X		X
Pauline CASSETTE	Verdi Conseil	X		X
Pierre COLLE	Communauté de Communes Sud Artois	X		X
Jean Louis COTTIGNY	Conseil Départemental		X	X
Stéphane DELABRE	Communauté Urbaine d'Arras	X		X
José DINNAT	Verdi Conseil	X		X
Evelyne DROMART	Communauté de Communes Sud Artois		X	X
Laurent FLAMENT	Scota	X		X
Ingrid HILLER	Scota	X		X
Pascal LACHAMBRE	Scota		X	X
Frédéric LETURQUE	Communauté Urbaine d'Arras		X	X
Michel MATHISSART	Scota		X	X
Laurence MORTREUX	Office de tourisme, des loisirs et des congrès Arras Pays d'Artois		X	X
Gauthier OSSELAND	Ville d'Arras		X	X
Françoise ROSSIGNOL	Scota	X		X
Pierre ROUSSEZ	Communauté Urbaine d'Arras		X	X
Eric VENEL	Communauté Urbaine d'Arras		X	X

Ordre du jour :

- Rappel du périmètre d'études et des finalités du schéma global des itinéraires
- Calendrier de co-construction du schéma
- Rappel sur les enjeux identifiés
- Présentation des fiches actions

Verdi Conseil Nord de France

SIEGE SOCIAL : 80 rue de Marcq · CS 90049 · 59441 Wasquehal Cedex · Tél. 03 20 81 78 00 · Fax 03 28 09 92 01 · conseilnorddefrance@verdi-ingenierie.fr
SAS au capital de 37 000 € - SIRET 421 547 449 00023 RCS LILLE METROPOLE – APE 7112B – TVA Intracommunautaire FR 09 421 547 449

Agence : Rue Blériot, Eleu dit Leauwette · CS 20061 · 62302 Lens Cedex · Tél. 03 21 78 55 22 · Fax 09 72 13 45 62

www.verdi-conseil.fr

Opération :		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du Scota	CR n°	3
Sujets abordés			Action	
			Date	Concerne
1	<p>Rappel du périmètre d'études et de ces finalités</p> <p>Cette étude sur l'élaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos est réalisée à l'échelle du territoire du Scota, comprenant trois intercommunalités : la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, et la Communauté de Communes du Sud Artois. Les territoires voisins sont associés à la réflexion dans une logique de continuité des itinéraires.</p> <p>L'objectif est de co construire avec les territoires un réseau interconnecté des mobilités douces afin d'obtenir un schéma global mais aussi de mobiliser les élus autour du projet pour qu'ils s'approprient la démarche.</p> <p>L'étude a une finalité purement prospective et vise à fournir aux EPCI des orientations pour le développement d'itinéraires propices au développement du tourisme et des loisirs, tout en tenant compte de la dimension mobilité du quotidien. L'appropriation politique est donc primordiale afin de rendre ce schéma opérationnel au niveau des EPCI.</p>			
2	<p>Calendrier de co-construction du schéma</p> <p>L'étude se déroule en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • phase 1 – diagnostic : jusque fin mars • phase 2 –propositions d'orientations prospectives et priorisations : avril à juin • phase 3 – finalisation du schéma et rendu : juin-juillet <p>Elle s'organise entre temps d'échange technique et politique.</p> <p>La concertation politique s'organise avec un Copil par phase (diagnostic, prospective, finalisation/validation), des ateliers de concertation (un par EPCI en mars, un séminaire du Comité du Scota en mai), et une visite de terrain à Charleroi.</p> <p>Le comité de pilotage de ce jour vise à valider le contenu du plan d'actions et à discuter des suites à donner à l'étude.</p>			

Opération :		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du Scota		CR n°	3
Sujets abordés	Action				
	Date	Concerne			
3	<p>Rappel sur les enjeux identifiés</p> <p>5 enjeux majeurs ont été identifiés afin de favoriser le développement des modes doux sur le territoire du Scota. Ces enjeux sont issus du travail de diagnostic, et des échanges lors des concertations politiques et techniques.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Structurer l'offre d'itinéraires en un maillage attractif 2. Développer des aménagements spécifiques sécurisés 3. Associer des services utiles aux pratiquants 4. Promouvoir l'usage des modes doux 5. Faciliter l'usage des modes doux au quotidien <p>Pour chaque enjeu, différents niveaux d'actions et de mise en œuvre sont proposés, avec une gradation dans les ambitions de développement des modes actifs sur le territoire</p>				

Opération :	Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du Scota	CR n°	3
Sujets abordés		Action	
		Date	Concerne
4	<p>Présentation des fiches-actions</p> <p>Chacun des enjeux identifiés représente un axe de travail, repris dans les fiches-actions : celles-ci précisent le numéro et l'objet de l'axe de travail, l'objectif de l'action, un descriptif de mise en œuvre, les acteurs/partenaires à impliquer, un échéancier prévisionnel, ainsi que des indicateurs de suivi à mettre en œuvre pour l'évaluation de l'action.</p> <p><u>Axe 1 - Structuration des itinéraires :</u></p> <p>Le niveau 1 d'actions prévoit le maintien d'une logique en itinéraires, avec une amélioration du maillage permettant de mieux relier certaines boucles entre elles, le niveau 2 prévoit la mise en œuvre d'un réseau point-nœud cyclable et le niveau 3 la mise en œuvre d'un réseau point nœud piéton (en complément du cyclable).</p> <p>Il est rappelé que la phase préalable d'identification des itinéraires, des compléments à apporter et du traitement éventuel des points noirs est primordiale pour la mise en œuvre d'un réseau points-nœuds. Pour la partie entretien/remontée des problèmes, des partenariats avec des associations locales sont à créer (subvention possible) pour qu'elles puissent identifier les problèmes sur le réseau et transmettent les informations au gestionnaire du réseau.</p> <p><u>Axe 2 - Développement d'aménagements sécurisés :</u></p> <p>Les actions proposées portent sur la sécurisation d'axes prioritaires sur le territoire, et sur le développement du stationnement (sécurisé ou non) à proximité des pôles générateurs de déplacement.</p> <p>Sur la question du stationnement, il est proposé que le déploiement sur les pôles Education et Zones d'activités soit retiré de cette partie, qui traite plus du déploiement sur l'espace public, et soit renvoyé vers l'axe 5 « Usage au quotidien des modes doux ». Un travail spécifique est à mener avec les gestionnaires de zones ou d'établissement pour la création de stationnement vélo sécurisé. Verdi va retravailler la cartographie et le contenu des fiches-actions pour tenir compte de cette remarque.</p> <p><u>Axe 3 - Services à associer :</u></p> <p>Différentes actions sont proposées à la mise en œuvre : l'implantation d'équipements spécifiques sur certains itinéraires type station de gonflage/réparation, bornes VAE, le développement de points de location vélo, et les partenariats/labellisation à trouver avec les commerçants, restaurateurs, hôteliers, responsables de site touristique pouvant aller jusqu'à une labellisation. Cette thématique pourrait être mise en œuvre en partenariat avec l'Office de tourisme.</p> <p>Pour les équipements spécifiques à implanter, il est rappelé que le design est particulièrement important : mieux vaut des équipements compacts, sans trop d'accessoires, afin d'éviter des dégradations.</p> <p><u>Axe 4 - Promotion et communication :</u></p> <p>Une multitude de sites recense les événements et les itinéraires modes doux, mais ce sont souvent des sites pour les usagers déjà pratiquants. L'objectif est de diffuser les informations auprès d'un plus grand public : quel canal utilisé pour être efficace et faire connaître au mieux l'offre proposée ? Des outils spécifiques au territoire sont également à créer pour valoriser le réseau.</p>		

Opération :		Elaboration d'un schéma global des itinéraires de randonnées pédestres, VTT et cyclos sur le territoire du Scota		CR n°	3
Sujets abordés				Action	
				Date	Concerne
	<p>La deuxième partie de l'action concerne les événements à développer pour animer le réseau et faire connaître itinéraires et services proposés : participation aux grands événements nationaux, organisation d'événements locaux, forum de suivi des politiques mises en œuvre...</p> <p>Axe 5 - Usage au quotidien des modes actifs :</p> <p>Pour inciter à l'usage au quotidien, l'identification d'axes structurants de desserte des pôles du quotidien depuis les zones d'habitat peut s'appuyer notamment sur la carte de la cyclabilité développée par l'Adav. Il est également proposé de favoriser l'intermodalité avec les réseaux de transports collectifs, de développer le stationnement sécurisé et d'accompagner/sensibiliser les entreprises et administrations aux déplacements doux par un meilleur partage des connaissances sur le sujet.</p>				
5	<p>Conclusion et suite à donner</p> <p>La finalité de cette étude est de mettre en place un schéma de développement des modes actifs, avec une vision de cohérence sur l'ensemble du territoire du Scota : cette étude fournit donc du contenu aux intercommunalités et aux communes pour qu'elles s'approprient la démarche et identifient les axes à développer sur leur secteur.</p> <p>Des restitutions de l'étude seront prévues à la rentrée de septembre avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Conseil Départemental du Pas de Calais, - la SPL Office de tourisme du Grand Arras, - les trois EPCI (Communauté Urbaine d'Arras, Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, Communauté de Communes Sud Artois). <p>La question des portages possibles pour la mise en œuvre sera discutée : il est proposé que le Scota prenne en charge les éléments liés à l'évaluation de mise en œuvre et suivi des indicateurs afin de conserver une vision collective et cohérente sur le territoire.</p>				